



AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE D'AGGLOMÉRATION 2010

Agglomération de Fribourg
Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

I. Généralités sur les activités du Comité d'agglomération	1
1) Organisation générale du Comité	1
a) Organisation	1
b) Fonctionnement	1
2) Structure administrative de l'Agglomération	2
3) Principaux travaux du Comité	2
a) Messages	2
b) Contrats et conventions	2
c) Subventions	3
d) Préavis	4
e) Réponses aux postulats	5
f) Divers	5
II. Détail des travaux effectués par les dicastères	6
1) Dicastère de la présidence	6
2) Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité	6
a) Mobilité	7
b) Aménagement régional	8
3) Dicastère des finances et ressources humaines	9
a) Finances	9
b) Ressources humaines	10
4) Dicastère des promotions	10
a) Promotion économique	10
b) Promotion culturelle	11
III. Site internet www.agglo-fr.ch	11

Annexes :

- 1) Organigramme du Comité d'agglomération et répartition des dicastères
- 2) Aperçu du fonctionnement du Conseil d'agglomération
- 3) Informations générales sur l'administration de l'Agglomération

Rapport d'activités du Comité d'agglomération

Année 2010

Conformément aux Statuts de l'Agglomération adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération élabore un rapport d'activités qu'il remet au Conseil d'agglomération lors de l'approbation des comptes.

Le présent rapport d'activités est le deuxième établi par le Comité. Il comprend 3 parties :

I. Généralités sur les activités du Comité d'agglomération

1) Organisation générale du Comité

a) Organisation

La composition du Comité reste inchangée depuis sa constitution², mise à part la démission de M. Daniel Blanc, alors Syndic de Matran. Ce dernier a été remplacé depuis le 11 février 2010 par M. Yvan Tona, actuel Syndic de Matran et ancien membre du Conseil d'agglomération.

Cette démission a engendré quelques changements dans la répartition des différents dicastères³ entre les membres du Comité.

b) Fonctionnement du Comité

Séances plénières ordinaires

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2010, ces séances ont eu lieu les 14 et 28 janvier, 11 février, 4 et 25 mars, 15 avril, 6 et 27 mai, 17 juin, 8 juillet, 26 août, 16 et 30 septembre, 28 octobre, 18 novembre et 9 décembre.

Séances plénières extraordinaires

Le Comité s'est également réuni les 30 janvier, 19 mars et 24 avril 2010 pour des séances extraordinaires⁴. Celles-ci ont été consacrées respectivement à une analyse du fonctionnement en vue d'améliorer l'organisation des travaux du Comité, au projet de halte ferroviaire St-Léonard ainsi qu'à une réflexion approfondie consacrée aux promotions (économique, culturelle, touristique).

¹ Article 16 alinéa 1 let. e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du comité d'agglomération.

² Pour la période administrative 2008-2011, le Comité est présidé par M. René Schneuwly. La vice-présidence est assurée par Mme Erika Schnyder

³ Voir annexe 1

⁴ Ces séances sont généralement planifiées sur une demi-journée, généralement le samedi matin.

2) Structure administrative

Dotation en personnel / Engagement et départ de collaborateurs et collaboratrices⁵

En cours d'année 2010, la dotation en personnel a été réévaluée pour passer de 4,45 à 5,05 EPT (équivalent plein-temps).

Mme Daniela Gaspoz-Fleiner a été remplacée temporairement durant son congé maternité par M. Andreas Keller, avant de donner sa démission en juillet 2010. Au 1^{er} octobre, Mme Jenny Leuba a été engagée à 70% pour reprendre le secteur Mobilité. Mme Anne-Aymone Richard s'est alors vue attribuer le secteur Aménagement à 100%. Le taux d'activité de Mme Caroline Gribi, collaboratrice administrative, est passé à 100% dès le 1^{er} mars 2010.

3) Principaux travaux du Comité

a) Messages

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages en français et en allemand qu'il entend soumettre à ce dernier. En 2010, le Comité a ainsi présenté 12 messages sur les thèmes suivants :

Séance du Conseil d'agglomération du 11 février 2010 :

- Message n°8 en vue de l'élection de la Commission culturelle ;
- Message n°9 en vue de la ratification des contrats de prestations en transport public entre l'Agglomération et les communes de St. Ursen, Tafers et Grolley;
- Message n°10 concernant les dépenses d'investissement liées à la révision du Plan directeur d'agglomération ;
- Message n°11 en vue de la modification de l'article 13 alinéa 2 des Statuts de l'Agglomération (11 février 2010) ;
- Message n°12 en vue de l'adoption du Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles.

Séance du Conseil d'agglomération du 20 mai 2010 :

- Message n°13 en vue de l'approbation des comptes 2009 de l'Agglomération de Fribourg ;
- Message n°14 en vue de l'approbation de la Directive mobilité, aménagement et environnement - partie mobilité ;
- Message n°15 en vue de l'adoption du Règlement du personnel de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 7 octobre 2010 :

- Message n°16 en vue de l'adoption du budget 2011 de l'Agglomération de Fribourg ;
- Message n°17 en vue de la modification de l'article 36 des Statuts de l'Agglomération ;
- Message n°18 sur la participation financière de l'Agglomération à la construction de la halte Fribourg Saint-Léonard ;
- Message n°19 en vue de la ratification des contrats de prestation de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers.

Ces messages sont tous accessibles sur le site internet de l'Agglomération.

b) Contrats et conventions

En 2010, le Comité a préparé puis conclu divers types de contrats.

Contrats de prestations en transport public avec des communes tiers

Conformément à la loi sur les agglomérations et à ses Statuts, l'Agglomération peut fournir des prestations de transport à des communes tiers. Comme en 2009, les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers ont réitéré, auprès de l'Agglomération, leur demande de fourniture de prestations de transport pour 2010 et 2011.

⁵ Voir annexe 3 : Informations générales sur l'administration de l'Agglomération

Les contrats pour l'année 2010 avec chacune de ces trois communes ont été signés par le Comité le 14 janvier 2010 puis ratifiés par le Conseil d'agglomération le 11 février 2010. Les contrats pour l'année 2011 ont été signés par le Comité le 19 août 2010 et ratifiés par le Conseil d'agglomération le 7 octobre 2010 (Message n° 19).

Convention relative à la construction et à l'exploitation de la halte ferroviaire de Fribourg St-Léonard

Cette convention, établie en date du 20 juillet 2010, lie les CFF, l'Etat de Fribourg et l'Agglomération de Fribourg et fixe, d'une part, la répartition des investissements et des frais induits et, d'autre part, les conditions de propriété des ouvrages et installations, l'exploitation et la gestion des installations qui se situent sur le domaine des CFF. En ce qui concerne l'Agglomération, sa participation se limite à un apport financier pour les coûts de construction de la halte.

Contrat-cadre avec les TPF

En l'absence de dispositions légales particulières en la matière, le Comité entendait, par la signature d'un contrat-cadre, définir clairement les relations qui lient le commanditaire, en l'occurrence l'Agglomération, avec l'entreprise prestataire de transports publics, les TPF. Un tel contrat-cadre a pour objectif de contribuer à la mise en place d'une politique cohérente et durable de promotion des transports publics dans l'agglomération. Les travaux d'élaboration de ce contrat ont concrètement débuté à l'automne 2009. Durant l'année 2010, la mise en place d'un groupe de travail, regroupant des représentants des parties contractantes ainsi que du Service cantonal des transports et de l'énergie (DEE), a permis d'en mettre au point les grandes lignes⁶.

c) Subventions

Mobilité

Lors de la reprise des tâches de la CUTAF par l'Agglomération en date du 1^{er} juillet 2009, l'Agglomération s'est engagée à octroyer les subventions votées par l'Assemblée des délégués de la CUTAF.

Le Comité a versé un montant de CHF 87'500.- à la Ville de Fribourg qui a servi à financer une partie de la zone à trafic modéré réalisée à la rue de Grand-Fontaine dans le cadre des mesures d'accompagnement de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare et dans la perspective de la construction du pont de la Poya.

Il a également versé une subvention de CHF 301'880.- pour financer une partie du P+R de Rosé qui comprend 59 places de parc pour voiture, 4 places pour handicapés, un quai pour 4 bus ainsi que des places pour vélos et motos.

Le Comité a également subventionné une partie de la construction du P+R de Corbaroche à Marly, soit 50 cases, pour un montant de CHF 225'000.-.

Promotion culturelle

Selon le règlement de l'Agglomération régissant les activités culturelles, le Comité d'Agglomération a octroyé pour 2010 diverses formes de subventions.

Dans le cadre des conventions pluriannuelles décidées par le Comité pour les années 2010 à 2012, les acteurs culturels concernés ont bénéficié en 2010 du montant de subvention fixé par ladite convention. Seule l'association Fri-Son s'est vue attribuer, à titre exceptionnel, un montant supplémentaire de CHF 10'000.- pour 2010. Pour rappel, le montant total des subventions pluriannuelles octroyées pour 2010 s'élève à CHF 1'095'000.-.

En outre, le Comité a octroyé en 2010, sur préavis de la Commission culturelle, des subventions annuelles ou extraordinaires aux institutions et associations culturelles suivantes :

⁶ Le contrat-cadre a été signé par les parties contractantes le 25 janvier 2011.

Bénéficiaire	Somme totale en CHF
Association Guitare Passion	6'000.00
Bédé Mania Festival bisannuel	5'000.00
Festival bisannuel – Expo 10 ans	7'000.00
Concerts de l'Avent	30'000.00
Festival de Jazz	50'000.00
Keller Poche	6'000.00
Lanterne Magique	9'000.00
Le Bilboquet	18'000.00
Orchestre des Jeunes	45'000.00
Die Zauberlaterne	7'500.00
Theater in Freiburg	40'000.00
Bad Bonn	60'000.00
Kultur im Podium	25'000.00
Nouveau Monde	120'000.00
ADMA	8'000.00
DFTG	4'000.00
Orlando / programme 2010	4'000.00
Cie le Magnifique Théâtre	5'000.00
Festival du Lied	20'000.00
Eclatsconcerts	10'000.00
Académie d'orgue	10'000.00
Festival du Conte / Storyteller	14'000.00
Brühlhart Franz / Hommage à A. Bertschy	500.00
Fribourg Tourisme / Nuit des Musées	10'000.00
Gustav	2'000.00
Total	516'000.00

d) Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité est amené à donner des préavis qui abordent des questions d'aménagement régional et de mobilité. En 2010, le Comité a donné son préavis sur les dossiers suivants :

Commune	Objet	Date
Villars-sur-Glâne	Parc urbain Cormanon, examen préalable	29.01.2010
Düdingen	Spezialzone « Energiepark », Konzept »Birch-See«, examen final	05.03.2010
Marly	PAD « Lidl » Art. 1161 RF, examen final	15.03.2010
Fribourg	PAD Cardinal Midi, examen préalable	30.03.2010
Villars-sur-Glâne	PAD Villa Beata, examen final	30.03.2010
Fribourg	PAD Fenaco Est, examen final	07.05.2010
Düdingen	PAD Quartierplan « Central Düdingen », examen préalable	07.05.2010
Düdingen	PAD Briegli Park, examen préalable	27.05.2010
Granges-Paccot	PAD Agy-Est, modification du secteur 2, examen préalable	27.05.2010
Fribourg	PAD secteur Vuille, examen préalable	20.07.2010
Fribourg	PAD Cardinal Midi, examen final	26.08.2010
Fribourg	PAD Route de la Fonderie Route St-Nicolas de Flüe, Voies CFF, examen final	30.09.2010
Givisiez	Concept de stationnement, examen préalable	28.10.2010
Düdingen	Quartierplan Bahnhofstrasse 17, examen préalable	28.10.2010
Granges-Paccot	Concept de stationnement, examen final	28.10.2010
Belfaux	PAD Champ Barra	28.10.2010
Villars-sur-Glâne	Révision générale du PAL, examen préalable	18.11.2010
Matran	Modification du PAL, examen final	18.11.2010
Villars-sur-Glâne	Dossier d'enquête sur le parc urbain de Cormanon, examen final	18.11.2010

A la demande du Canton, le Comité a également pris position, le 21 juin 2010, sur les modifications du **Plan directeur cantonal**, mises en consultation en mars 2010, ainsi que, le 7 octobre 2010, sur l'examen final relatif au secteur 4 et 5 du lot C de la galerie souterraine du projet Poya.

e) Réponses aux postulats⁷

En date du 6 septembre 2010, le Comité d'agglomération a répondu à 3 interventions parlementaires :

- Postulat demandant l'élaboration d'un concept de circulation étendu pour le quartier de Pérolles à Fribourg (N° Post_Leg. 2008-2011_2009_001) ;
- Postulat demandant l'inscription dans le Plan directeur de l'Agglomération d'un espace réservé à l'implantation d'un complexe sportif propre aux jeux d'eau et d'autres infrastructures ;
- (N° Post_leg. 2008-2011_2009_004) ;
- Postulat demandant l'élaboration d'un concept général de mobilité douce "L'Agglo à vélo" (N° Post_Leg. 2008-2011_2009_005).

Ces réponses aux interventions des membres du Conseil sont accessibles sur le site internet de l'Agglomération.

f) Divers

Concept de mobilité douce à l'échelle de l'Agglomération

Fin 2009, le Comité d'agglomération a lancé les travaux d'élaboration d'un concept de mobilité douce à l'échelle de l'Agglomération en organisant un atelier en janvier 2010. Le but de ce concept était de combler des faiblesses du projet d'agglomération de 1^{ère} génération en dotant l'Agglomération d'un outil de travail en la matière. Le Comité d'agglomération a alors mandaté le bureau BfM AG de Berne pour l'élaborer. Un diagnostic des dix communes de l'Agglomération a ainsi été établi, des lignes directrices et des propositions de paquets de mesures ont été définies. Ce concept a été présenté en août 2010 lors d'un second atelier. Il sera intégré au projet d'agglomération de 2^{ème} génération qui sera ensuite remis à la Confédération.

Le concept, finalisé en août 2010, est disponible sur le site internet de l'Agglomération.

Promotion économique

En séance du 28 janvier 2010 et selon la procédure définie fin 2009 par le Réseau économique, le Comité a octroyé un micro-crédit de CHF 10'000 à la société Sucré-Salé pour son projet de crêperie à but de réinsertion sociale.

Lors de la séance extraordinaire du 24 avril 2010, il a validé les objectifs majeurs de la promotion économique :

- le développement du pôle économique de l'Agglomération ;
- le maintien et le renforcement des emplois et des activités tertiaires ;
- la promotion des ressources foncières et immobilières de l'Agglomération ;
- le renforcement des collaborations avec la Promotion économique cantonale, les autres régions et, en interne, entre les promotions ainsi qu'avec le DAEM.

Le 18 novembre 2010, le Comité a pris la décision d'être membre fondateur de l'Association de la Région de la capitale suisse, initiée par la ville et le canton de Berne.

Plan de communication

Le Comité a également élaboré un *Plan de communication* approuvé en séance du 30 janvier.

Règlements

En cours d'année, le Comité a préparé le *Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles*, adopté par le Conseil d'agglomération le 11 février 2010. De même, il a préparé le *Règlement du personnel de l'Agglomération*, adopté en Conseil d'agglomération le 20 mai 2010.

⁷ Chaque membre du Conseil d'Agglomération peut présenter des postulats sur des objets relevant du Comité d'Agglomération. Le postulat a pour but de demander au Comité d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil d'agglomération.

II. Détail des travaux effectués par les dicastères

1) Dicastère de la présidence

En 2010, le Dicastère de la Présidence s'est réuni les 5 et 18 janvier, 5 février, 18 mars, 7 avril, 12 et 17 mai, 11 et 28 juin, 6 juillet, 2, 8 et 22 septembre, 13 et 22 octobre, 30 novembre.

Séances du groupe stratégique

Le groupe stratégique est composé d'une délégation du Comité d'agglomération, de membres du Conseil d'administration et de la direction des TPF (Transports publics fribourgeois). Les membres du Comité présents à ces séances stratégiques sont le Président du Comité, M. René Schneuwly, ainsi que les responsables de la mobilité au DAEM, MM. Benoît Piller, Michel Ramuz et Yvan Tona. En 2010, ces séances stratégiques ont eu lieu les 19 janvier, 23 avril, 21 mai, 21 juin, 20 juillet, 20 septembre, 13 et 27 octobre et 30 novembre et 16 décembre. Elles portaient notamment sur les thématiques du contrat-cadre, des contrats de prestations en transport public et des billets combinés.

Séances entre les délégations du Comité et du Conseil d'Etat

Plusieurs rencontres ont été planifiées durant l'année 2010. La première a eu lieu le 14 mai 2010. A cette occasion, la délégation du Comité a abordé les thématiques suivantes : la planification de la politique de la mobilité ainsi qu'une convention de financement entre l'Etat et l'agglomération pour le projet de halte ferroviaire St-Léonard.

La discussion autour de la préparation, par le Comité de l'agglomération, d'un contrat-cadre avec les TPF a fait l'objet d'une seconde rencontre, le 26 mai 2010.

Une troisième rencontre a eu lieu le 26 novembre 2010 à la Chancellerie lors de laquelle les sujets suivants ont été abordés : relations entre l'Agglomération de Fribourg et l'administration cantonale, état du projet d'agglomération de 2^{ème} génération (découplage des instruments du projet d'agglomération et du plan directeur régional).

Présentations

Une présentation du projet politique de l'Agglomération de Fribourg ainsi qu'une présentation du plan directeur d'agglomération ont eu lieu le 19 juin 2010 lors de l'assemblée générale de Fribourg Tourisme et Région.

Lors d'un séminaire à l'intention des parlementaires de suisse occidentale, le 17 septembre, le Président du Comité, René Schneuwly, a présenté ses réflexions sur une agglomération constituée.

2) Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2010, le DAEM s'est réuni les 7 et 21 janvier, 2 et 29 février, 16 et 30 mars, 27 avril, 20 mai, 8 juin, 5 juillet, 18 août, 6 et 28 septembre, 15 octobre, 10 et 30 novembre.

Une représentation du dicastère était également présente lors des séances de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) qui ont eu lieu les 12 janvier, 25 février, 22 avril, 9 mai, 24 juin, 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre. Cette commission consultative, habilitée à faire des propositions au Comité en matière de mobilité et d'aménagement, constitue aussi une plate-forme d'échanges entre les conseillers communaux en charge de l'aménagement dans leur commune.

De même, le dicastère a délégué un ou plusieurs de ses membres aux séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (CAME). Ceux-ci y ont présenté les messages du Comité en matière d'aménagement régional et de transport public ou informé la Commission des travaux menés par le dicastère lors des séances des 27 janvier, 5 mai et 22 septembre 2010.

a) Mobilité

Prestations en transport public pour l'année de l'horaire 2011

Comme en 2009, le Comité a adressé en début 2010 un courrier aux communes leur demandant quelles étaient leurs souhaits en matière de transport public. Après analyse des doléances par le DAEM, et sur la base de l'offre de base 2011⁸ du trafic d'agglomération, qui s'élevait alors à CHF 20'561'117.-, le groupe stratégique⁹ a discuté, d'abord d'un point de vue opérationnel, puis financier, de l'amélioration de l'offre en transport public dans l'Agglomération. Suite aux discussions, le Comité a décidé dans un premier temps d'introduire au changement d'horaire de décembre 2010 le rebroussement au carrefour du Temple des lignes 4 et 7 ; il a également supprimé la prolongation de 2 paires de courses entre Bourguillon et St-Ursen demandée par la commune elle-même. Dans un deuxième temps, et sous réserve de l'obtention des concessions nécessaires, il a été convenu qu'à partir du 2 mai 2011 la cadence de la ligne 1 Marly - Portes de Fribourg passera à 10 minutes du lundi au vendredi, sauf l'été et le soir. En outre, la ligne 5 Villars-Sud - Torry sera prolongée vers la gare de Villars-sur-Glâne, sans desserte de l'arrêt centre sportif. La ligne 338 Fribourg-Matran-Rosé sera complétée avec une cadence intégrale à la demi-heure. Finalement, la ligne 542 Fribourg-Corminboeuf desservira la zone industrielle de Givisiez avec 4 paires de courses le matin, 4 paires de courses à midi et 4 paires de courses le soir. De ce fait, en date du 27 octobre 2010, le montant arrêté pour les prestations de transport 2011 s'élevait à CHF 22'000'489.-.

Prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers

En 2010, l'Agglomération a fourni à certaines communes non-membres les prestations de transport public suivantes :

- Grolley : prolongement de la ligne de bus circulaire urbaine TPF dite Agglo Nord les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit, de et jusqu'à la gare de Grolley pour un montant de CHF 4000.-.
- St. Ursen : 5 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 54'356.20.-.
- Tafers : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 93'042.90.-.

Pour 2011, le Comité a réévalué le coût des prestations de transport public fournis aux communes non membres de l'Agglomération en proposant des prestations sur la base d'un calcul identique. La méthode de calcul retenue comprend différents paramètres dont le plus influent est une tarification au kilomètre, répondant ainsi aux objectifs fixés par le Comité dans le cadre de ses travaux sur le contrat-cadre. Pour 2011, l'Agglomération a fourni aux communes de Grolley, St. Ursen et Tafers les prestations de transport public suivantes :

- Grolley : prolongement de la ligne de bus circulaire urbaine TPF dite Agglo Nord les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit, de et jusqu'à la gare de Grolley pour un montant de CHF 12'024.-.
- St. Ursen : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 2 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 1 paire de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 56'237.-.
- Tafers : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 92'607.-.

⁸ L'offre de base 2011 comprend les mêmes prestations que l'offre révisée, validée par les partenaires.

⁹ Voir ci-dessus point II. 1. Dicastère de la présidence

Directives mobilité, aménagement et environnement

Suite à la reprise des tâches de la CUTAF par l'Agglomération, un groupe de travail, composé des services techniques des communes, a été désigné pour réviser la Directive relative aux critères de qualité pour les ouvrages réalisés conformément aux mesures définies dans le Projet Général. En 2010, la partie mobilité a été mise à jour. La partie aménagement sera élaborée en 2011 conjointement à l'élaboration du projet d'agglomération. Cette directive est un outil d'incitation en matière de coordination entre la mobilité et l'aménagement du territoire. Elle vise notamment à encourager les communes à soumettre des projets novateurs en la matière répondant aux objectifs inscrits dans le plan directeur régional. Elle a non seulement pour objectif de garantir une cohérence et une égalité de traitement au niveau des subventions accordées mais elle définit également un standard de qualité.

Bilan intermédiaire sur la protection de l'air

L'Agglomération a établi un bilan intermédiaire concernant le plan de mesures pour la protection de l'air dont elle assume partiellement ou entièrement la mise en œuvre.

Ce rapport fait le point sur l'état de réalisation des mesures ayant un impact sur l'air, autrement dit principalement les mesures de transport. Il recense les mesures du plan directeur régional réalisées, celle prévues pour 2011-2012 et se positionne quant à leur succès respectifs.

Etude sur la fréquentation des P+R

L'Agglomération a mené une étude sur la fréquentation de ses parkings d'échange en analysant conjointement répartition des recettes et type de titres de stationnement. En outre, une carte de la mobilité a été élaborée et mise en ligne sur le site de l'Agglomération pour permettre aux personnes intéressées de situer les sept P+R de l'Agglomération, de même que les emplacements de location de véhicules *Mobility Carsharing* et de vélos *Velopass*.

Semaine de la mobilité du 18 au 26 septembre 2010

Dans le cadre de la semaine de la mobilité consacrée en 2010 à la « mobilité combinée », l'Agglomération a organisé le 25 septembre 2010 une sortie à vélo reliant Givisiez au P+R de Rosé à Avry, où se tenait l'inauguration dudit P+R.

Sortie Verkehrsteiner

Le 5 mai 2010, l'Agglomération a proposé aux membres de la CARM et aux services techniques communaux une journée de sensibilisation sur les enjeux des zones de rencontre. La sortie a été organisée par le bureau Verkehrsteiner, spécialisé dans le domaine.

b) Aménagement régional

Préavis

L'Agglomération en tant qu'organe régional est sollicitée par les services cantonaux pour des préavis techniques qui touchent le domaine de l'aménagement du territoire et de la mobilité. Il s'agit principalement de procédures d'examen préalable et final des plans d'aménagement local, des plans d'aménagement de détail ainsi que des demandes de permis de construire concernant des grands générateurs de trafic transmis par les services cantonaux. En 2010, le DAEM a ainsi élaboré 18 préavis, validés par le Comité d'agglomération¹⁰.

Révision du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg

Suite à la décision du Comité du 10 décembre 2009 de procéder par mandats d'étude parallèles (MEP), le DAEM a lancé la 1^{ère} phase de révision du plan directeur qui s'est déroulée de mars 2010 à novembre 2010. La démarche des MEP consistait en l'élaboration d'un projet de territoire

¹⁰ Voir détail sous point 1.3 c) Préavis du Comité d'agglomération

coordonnant urbanisation vers l'intérieur, concept de déplacements et approche paysagère, et ce, selon les Directives de la Confédération pour les projets d'agglomération de 2ème génération¹¹.

Dans les faits, la démarche des MEP s'est déroulée de la manière suivante :

Collège 1 ¹²	Validation des cahiers des charges Lancement de l'appel à candidature Questions des candidats Réception des candidatures	17 mars 2010 1 ^{er} avril 2010 15 avril 2010 30 avril 2010
Collège 2	Choix des 4 équipes	12 mai 2010
Collège 3	Lancement MEP 1 ^{er} degré, dialogue avec les équipes et excursion sur le site	2 juin 2010
Collège 4	Présentation des rendus du 1 ^{er} degré, dialogue avec les équipes et choix des 2 équipes pour le 2 ^{ème} degré	25 août 2010
Collège 5	Lancement MEP 2 ^{ème} degré et dialogue avec les équipes	8 septembre 2010
Collège 6	Présentation des rendus du 2 ^{ème} degré, dialogue avec les équipes et choix du lauréat	3 novembre 2010
Collège 7	Validation du rapport final du collège d'experts et des recommandations au Comité d'agglomération	24 novembre 2010

Les Conseillers communaux ont été invités et informés directement à l'issue des séances du collège d'experts 4 et 6, sur la base d'un résumé des présentations des projets des équipes ainsi que sur le choix du collège d'experts quant aux équipes sélectionnées pour poursuivre la démarche. Sur la base du rapport final du collège d'experts, le Comité a décidé d'attribuer au bureau lauréat de la démarche des MEP, l'équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau *Güller Güller architecture urbanism*, le mandat d'élaborer le projet d'agglomération de 2^{ème} génération. Cette phase, qui a lieu en 2010, constitue la seconde phase de la révision du plan directeur de l'Agglomération.

Les pages du site internet relatives aux domaines d'activités de l'aménagement régional, de la mobilité et de l'environnement ont été restructurées et étoffées. Un accent particulier a été mis sur l'explication du plan directeur comme instrument de planification régional ainsi que sur le fonctionnement des P+R.

3) Dicastère des finances et ressources humaines (DFRH)

En 2010, les séances du DFRH ont eu lieu les 20 janvier, 11 mars, 14 avril, 4 et 26 mai, 11 juin, 1^{er} juillet, 24 août, 21 septembre, 14 octobre, 4 et 25 novembre. Une représentation du dicastère est également présente lors des séances de la Commission financière. Cette dernière s'est réunie les 3 février, 21 et 28 avril, 1^{er} juillet et 8 septembre.

a) Finances

Préparation des comptes 2009 de l'Agglomération

Le DFRH a assuré la préparation des comptes de l'année 2009. Cet exercice s'étant caractérisé par la reprise de la CUTAF suite à sa dissolution au 30 juin 2009, les comptes 2009 de cette entité ont fait l'objet d'une consolidation des résultats d'exploitation avec ceux de l'Agglomération. En outre, ces comptes incluaient pour la première fois le domaine de la promotion économique.

Le Comité d'agglomération a validé ledit document (Message n°13 en vue de l'approbation des comptes 2009 de l'Agglomération de Fribourg) en date du 25 mars 2010. Les membres responsables du DFRH ont ensuite présenté les comptes à la Commission financière qui s'est réunie le 21 avril 2010.

Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'Agglomération en sa séance du 20 mai 2010.

¹¹ Voir la dernière version de ces directives mises en ligne par le DETEC en décembre 2010 :

- en français : <http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/00626/01680/index.html?lang=fr>

- en allemand : <http://www.are.admin.ch/themen/agglomeration/00626/01680/index.html?lang=de>

¹² Le collège était composé de représentants politiques de l'Agglomération, d'experts en matière de transport et d'urbanisation ainsi que des services cantonaux concernés.

Préparation du budget 2011 de l'Agglomération

Le DFRH a procédé à l'élaboration du budget 2011 de l'Agglomération. Ce document (Message n°16 en vue de l'adoption du budget 2011 de l'Agglomération de Fribourg) a été validé par le Comité d'agglomération le 26 août, puis il a fait l'objet d'une présentation à la Commission financière en date du 2 septembre 2010.

Sous réserve d'une diminution budgétaire de la rubrique concernant les prestations de transport public, le budget 2011 a été adopté par le Conseil d'Agglomération en séance du 7 octobre 2010.

Modification de l'article 36 des Statuts de l'Agglomération

Conformément aux incidences réglementaires relatives à l'entrée en vigueur de la loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) et à l'art. 36 al. 2 des Statuts de l'Agglomération, le DFRH a étudié des alternatives portant sur l'adoption d'une nouvelle clé de répartition financières pour les charges de fonctionnement de l'Agglomération. Cette clé de répartition est définie dans l'art. 36 des Statuts. Pour rappel, elle exclut les charges d'exploitations des transports publics, dont la répartition est régie par l'art. 47, quant à lui non concerné par la LPFI.

Le DFRH privilégiait une nouvelle clé reposant sur l'utilisation du seul critère de la population légale. Ses recommandations (Message n°17 en vue de la modification de l'article 36 des Statuts de l'Agglomération) ont été validées par le Comité d'agglomération le 17 juin 2010. Consécutivement, le DFRH a présenté le fruit de ses analyses à la Commission financière en sa séance du 1^{er} juillet 2010.

La proposition du DFRH a été acceptée par le Conseil d'Agglomération en séance du 7 octobre 2010 et l'article 36 des Statuts correspondants modifié.

b) Ressources humaines

Elaboration du règlement du personnel de l'Agglomération

Conformément aux dispositions statutaires de l'Agglomération, le DFRH a décidé d'élaborer, en collaboration avec la Présidence, un règlement du personnel qui soit adapté à la taille et à aux besoins de l'Agglomération. Ce travail a notamment été entrepris sur la base du *Règlement-type sur le personnel communal* mis au point par l'Association des communes fribourgeoises et le Service des communes.

Après examen préalable par le Service des communes ainsi que par le Service du personnel et d'organisation (SPO), le projet de règlement (Message n° 15 en vue de l'adoption du règlement du personnel de l'Agglomération) a été validé par le Comité en date du 25 mars 2010.

Ce règlement a été adopté par le Conseil d'agglomération en séance du 20 mai 2010.

Analyse de la charge de travail de l'administration

Le DFRH a décidé de procéder à une analyse approfondie de la charge de travail incombant à l'administration de l'Agglomération et à l'affectation des ressources humaines. Cette étude a abouti à des conclusions qui ont été rapportées au Comité d'agglomération en séance du 30 septembre 2010, et qui ont permis d'entreprendre des mesures favorables à une meilleure allocation des ressources humaines. Les conclusions de ce travail ont également abouti à une augmentation de personnel en cours d'année.

4) Dicastère des promotions économique, culturelle et touristique (DP)

En 2010, le DP s'est réuni les 8 et 22 janvier, 2 et 12 février, 26 mars, 7 et 16 avril, 7 et 18 mai, 4, 18 et 23 juin, 27 août, 2, 7 et 10 septembre, 8 octobre, 5 et 26 novembre, 3 et 17 décembre.

a) Promotion économique

Le Dicastère des promotions a dressé au 1^{er} trimestre 2010 la liste des quatre objectifs de la promotion économique dans un document *Objectifs majeurs de la promotion économique*. En plus de ces objectifs, validés en séance extraordinaire du Comité le 24 avril 2010, diverses tâches ont été effectuées :

- réponse aux demandes de terrains et locaux des entreprises Laner et Marangoni ;
- séances avec le repreneur de l'ancien bâtiment de Cosmital, à Marly ;
- entretien et rencontre avec un représentant de la banque Mirabaud, le 7 septembre ;

- préparation et réception d'une délégation chinoise de la Ville de Changsha, le 13 septembre ;
- préparation des pages du site internet dédiées à la promotion économique ;
- remise à jour des fichiers des terrains et des locaux disponibles, ainsi que du fichier des contacts de la promotion économique.

b) Promotion Culturelle

Le Dicastère des promotions a préparé le *Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles*, transmis au Comité pour validation puis adopté par le Conseil d'agglomération le 11 février 2010. Il a également effectué les travaux préparatoires à l'élection de la nouvelle Commission culturelle. Le message correspondant du 6 janvier 2010 a été validé en séance du Conseil d'Agglomération le 11 février 2010 et la Commission culturelle de l'Agglomération a alors été élue pour le reste de la présente législature.

Les membres élus de cette commission sont Mme Andrea Wassmer et MM. Beat Bertschy-Fries, Antonio Bühler, Pierre-Alain Clément, David Collin, Hubertus von Gemmingen, Jean-Pierre Helbling, Michael Kinzer, Pierre-André Lienhard, Pierre-Georges Roubaty, Philippe Savoy, Vincent Thalmann et Alain Voegeli. La présidence est assurée par M. Pierre-Alain Clément.

III. Site internet : www.agglo-fr.ch

Le site Internet www.agglo-fr.ch est régulièrement mis à jour. Il donne des informations détaillées sur les domaines d'activités de l'Agglomération ainsi que sur les travaux menés par ses différents organes.

Tous les documents envoyés aux membres du Conseil d'agglomération à l'occasion des séances plénières sont téléchargeables depuis le site internet.

Statistiques sur la fréquentation du site internet en 2010

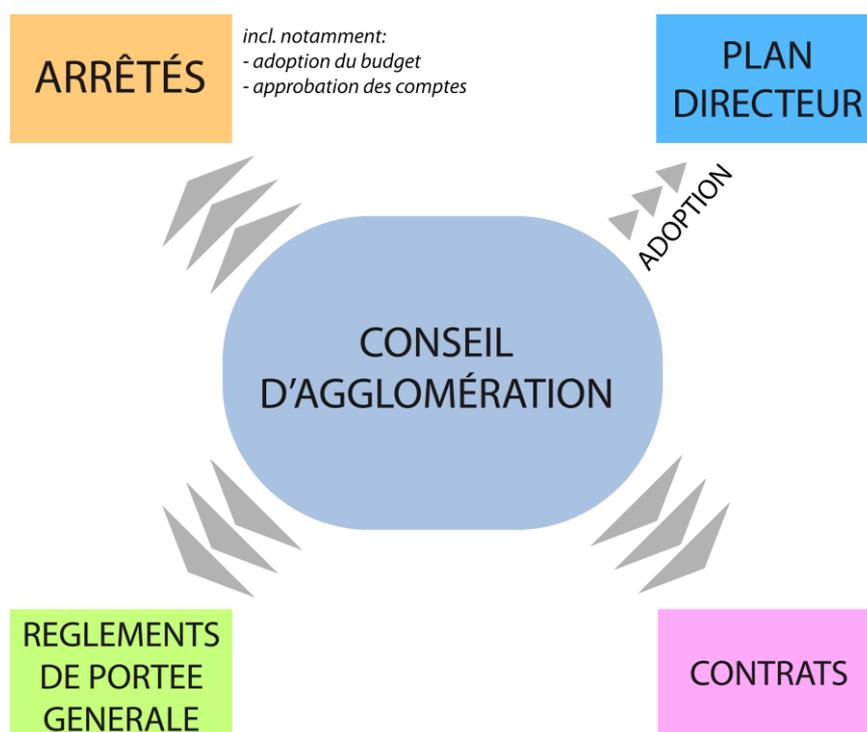
2010	Visiteurs différents	nbre d'entrée (accès direct sur la page)	nbre de pages visitées
Janvier	394	726	4109
Février	492	846	3918
Mars	604	992	5557
Avril	513	893	4924
Mai	335	533	17737
Juin ¹³	254	397	1259
Juillet	376	730	2406
Août	401	806	14560
Septembre	542	1106	46216
Octobre	551	1019	48589
Novembre	749	1276	23158
Décembre	751	1307	17141

¹³ En raison d'une migration sur un nouveau serveur, les données statistiques du 1^{er} au 14 juin 2010 ne sont pas disponibles.

Annexe 1 : Organigramme du Comité d'agglomération

<p>DICASTERE</p> <p>PRESIDENCE</p> <p>(présidence)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET MOBILITE</p> <p>(DAEM)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</p> <p>(DF&RH)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>PROMOTIONS ECONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTURELLE</p> <p>(DP)</p>
<p>PRESIDENT : M. René Schneuwly VICE-PRESIDENTE : Mme Erika Schnyder</p>	<p>M. Jean Bourgknecht M. Benoît Piller M. André Schneuwly M. Michel Ramuz M. Yvan Tona</p>	<p>Mme Solange Berset Mme Madeleine Genoud-Page M. Albert Lambelet</p>	<p>Mme Erika Schnyder M. Pierre-Alain Clément M. Jean-Pierre Helbling</p>
<p>Affaires internes Conseil Commissions Relations publiques Relations avec les communes</p>	<p>Aménagement territoire Gestion Plan directeur d'aménagement régional de l'agglomération Conception directrice Densification Mesures de protection de l'environnement Transports (Extension des transports aux autres communes) Mobilité douce</p>	<p>Comptabilité Budgets Affaires du personnel Informatique</p>	<p>Promotion économique Relations avec les entreprises Relations avec la promotion économique cantonale Commission culturelle Promotion de la culture Relations avec les organismes culturels Promotion touristique</p>

Annexe 2 : Aperçu du fonctionnement du Conseil d'agglomération



Séances du Conseil d'Agglomération

Le Conseil d'agglomération s'est réuni à trois reprises en séance plénière les 11 février, 20 mai et 7 octobre 2010. M. Bernard Aebischer, Marly, a été élu Président du Conseil d'agglomération le 7 octobre 2010. Il succède à Mme Ursula Eggelhöfer-Brügger. La vice-présidence a été confiée à M. Jean-Daniel Wicht, Givisiez.

En 2010, MM. Niklaus Mäder et Yvan Tona ont démissionné du Conseil d'agglomération. Ils ont été remplacés respectivement par MM. Werner Wyss, Düdingen, et Daniel Guillet, Matran.

Séances du Bureau

Le Bureau du Conseil d'agglomération s'est réuni à trois reprises les 11 janvier, 20 avril et 6 septembre 2010. Il est présidé par le Président ou la Présidente du Conseil d'agglomération en exercice.

Séances de la Commission financière

La Commission Financière s'est réunie à quatre reprises les 3 février, 21 avril, 1^{er} juillet et 2 septembre 2010. Elle est présidée par M. Roland Berset, Avry.

Séances de la CAME

La Commission Aménagement, Mobilité et Environnement (CAME) s'est réunie à trois reprises les 27 janvier, 5 mai et 22 septembre 2010. Elle est présidée par M. Christoph Allenspach, Fribourg.

La liste exhaustive des membres des différents organes de l'Agglomération est accessible sur le site internet.

Annexe 3 : Informations générales sur l'administration de l'Agglomération



Adresse de l'Agglomération de Fribourg :

Bd de Pérolles 2
1700 Fribourg
Tél. 026/347.21.00

secretariat@agglo-fr.ch

www.agglo-fr.ch

Ouverture des bureaux :

Matin : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
Après-midi : du lundi au jeudi de 13h00 à 17h00.

Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2010 :

Direction :	Corinne Margalhan-Ferrat, Directrice administrative
Mobilité :	Jenny Leuba, Collaboratrice scientifique, à temps partiel
Aménagement :	Anne-Aymone Richard, Collaboratrice scientifique
Finances et Ressources humaines :	Jean-Noël Tercier, Collaborateur scientifique, à temps partiel
Promotion économique :	Florence Cauhépe, Collaboratrice scientifique, à temps partiel
Administration :	Caroline Gribi, Collaboratrice administrative